



LA VILLE DE WAVRE RECRUTE UN(E) COORDINATEUR(TRICE) EN PLANIFICATION D'URGENCE (PLANU)

Travailler à la Ville de Wavre

La Ville de Wavre veut être un employeur exemplaire et vise à offrir un cadre de travail humain, respectueux de chacun et adapté aux compétences de tous. Notre culture d'entreprise est guidée par des valeurs claires telles que l'intégrité, l'équité, la collaboration, le service aux citoyens, le professionnalisme et le respect.

Chaque jour, les quelques 600 employés et ouvriers de l'administration communale de Wavre développent, durablement, une ville contemporaine et dynamique sur les plans économique, social et culturel. Ensemble, ils relèvent les défis de la vision stratégique de la ville : « Wavre2030 ».

Travailler à la Ville de Wavre, c'est croire en cette vision. C'est mettre son cœur, ses idées et son énergie au service du citoyen. C'est façonner le présent pour bâtir l'avenir.

Vos avantages en quelques mots -clés ?

Un environnement de travail qualitatif et vivant, situé en centre-ville, proche de la gare et des écoles. Une stabilité d'emploi et un équilibre serein entre vie privée et vie professionnelle. Des défis professionnels motivants, aux côtés de collègues passionnés. Des horaires et un régime de congés attractifs. Des formations continues pour développer votre potentiel.

FINALITE DE LA FONCTION :

Sous l'autorité communale, vous conseillez et assurez le suivi de la gestion de crise et de la planification d'urgence. Dans ce cadre, vous coordonnez les travaux de planification d'urgence, vous mettez à jour le Plan Général d'Urgence et d'Intervention Communal (PGUIC) et contrôlez le suivi et l'évolution des plans mono disciplinaires.

En cellule de sécurité communale, vous pilotez l'accomplissement des tâches et travaux de la cellule et en assurez le secrétariat, vous veillez à l'organisation d'exercices afin d'améliorer le PGUIC et les bonnes pratiques en situation de crise et d'urgence. En concertation avec l'autorité, vous définissez la vision en termes de planification d'urgence. Vous veillez également à la mise en place des collaborations nécessaires avec les différents services, autorités et autres partenaires.

MISSIONS

La personne recrutée sera amenée en priorité à (liste non exhaustive) :

- Vous êtes le point de contact et la personne de référence en ce qui concerne la planification d'urgence et en cas de crise
- Vous êtes le conseiller de l'autorité en matière de planification d'urgence et en situation de crise
- Vous assurez la mise à jour permanente et le suivi du PGUC selon la législation en vigueur, et le faites valider par la Cellule de Sécurité, par le Conseil communal et par les services du Gouverneur du Brabant Wallon
- Vous mettez à jour l'inventaire et l'analyse des risques communaux
- Vous analysez les besoins spécifiques par rapport à la gestion de ces risques et rendez les avis dans le cadre des événements publics communaux (brocantes, grands rassemblements, etc)
- Vous assurez le suivi de coordination des grands événements communaux
- Vous organisez chaque année des exercices pratiques communaux et en tirez les conclusions adéquates en vue d'une amélioration permanente des procédures
- Vous rédigez des P.P.U.I.'s (Plans Particuliers d'Urgence et d'Intervention)
- Vous encadrez et coordonnez les autres disciplines communales : secours (D1), plan P.I.P.S. (D2), police (D3), logistique communale (D4) et communication (D5), notamment en supervisant l'adéquation et le bon fonctionnement des centres prévus dans le PGUC et les plans mono disciplinaires (centre de crise, d'accueil, d'hébergement, callcenter, ...)
- Vous organisez annuellement une Cellule de Sécurité avec les autorités et responsables des disciplines
- Vous participez aux formations, présentations et réunions de la police, défense et des services de secours
- ...
- Vous créez et mettez en place une procédure de rappel efficace (volontaires communaux)
- Vous informez les élus communaux (Bourgmestre et échevins)
- Vous sélectionnez, formez et motivez les volontaires communaux
- Vous développez, par des échanges permanents de connaissances et de bonnes pratiques, les aptitudes et compétences professionnelles avec les PLANUs du service du Gouverneur et des 26 autres communes du Brabant wallon
- Vous opérationnalisez les plans d'urgence communaux existants. Vous coordonnez dans ce cadre les instances impliquées dans les plans d'urgence et vous assurez le lien avec la permanence du Centre de Crise. Vous organisez des concertations régulières avec les disciplines, les autres autorités locales et leurs fonctionnaires PLANU dans le cadre de cette opérationnalisation
- Vous soutenez le conseiller en prévention niveau 1 et l'équipe du SIPPT si besoin

PROFIL DE COMPETENCES

Compétences organisationnelles :

- Être capable de travailler en équipe et de collaborer avec ses collègues
- Faire preuve d'initiative et de flexibilité et de polyvalence
- Faire preuve de diplomatie, de capacité d'écoute et de communication
- Travailler de manière rigoureuse, organisée, méthodique et soignée
- Être capable d'analyser et de synthétiser les informations
- Planifier son travail en fonction des priorités et des urgences, respecter les deadlines
- Savoir s'adapter à la législation en évolution constante
- Posséder une excellente orthographe et de bonnes capacités rédactionnelles
- Faire preuve d'une très bonne résistance au stress



Compétences spécifiques :

- Savoir adapter sa communication à l'interlocuteur
- Se montrer dynamique, enthousiaste et communicatif
- Très bonne connaissance du territoire et de ses aménagements

CONDITIONS D'ACCES A LA FONCTION

- **Bachelier de type professionnalisant ou Master**
- Vous êtes aussi Titulaire du **Certificat en Gestion de crise et planification d'urgence** ou vous êtes **disposé à suivre la formation en vue de la certification** dès la prochaine formation disponible
- Permis B
- Une expérience dans une fonction similaire et/ou au sein d'un pouvoir public est considéré comme un atout
- Pouvoir bénéficier des conditions APE est un atout

CONDITIONS DE TRAVAIL PROPOSEES

- Contrat à durée indéterminée à temps plein
- Régime de travail : temps plein de jour 38h/semaine
- Temps plein de jour 38h/semaine
- Horaire fixe de 8h30 à 17h00 avec la possibilité de se rendre disponible ponctuellement en WE et en soirée
- Rémunération :
 - **B1** (bachelier) : 3034,32€ bruts mensuels indexés à zéro année d'ancienneté
 - **A1** (master) : 3671,95€ bruts mensuels indexés à zéro année d'ancienneté
- Valorisation de l'ancienneté dans les conditions prévues par le statut pécuniaire
- Intervention dans les frais de transport en commun à hauteur de 88%
- 2ème pilier de pension
- Un environnement de travail qualitatif et vivant, situé en centre-ville, proche de la gare et des écoles
- Une stabilité d'emploi et un équilibre serein entre vie privée et vie professionnelle
- Des défis professionnels motivants, aux côtés de collègues passionnés
- Télétravail à raison de deux jours par semaine en temps plein après 3 mois d'ancienneté
- Un régime de congés attractifs
- Des formations continues pour développer votre potentiel

Une réserve de recrutement sera constituée pour une durée de deux ans.

MODALITES DE CONTACT

Lettre de motivation, CV, permis B, copie du diplôme et Certificat en Gestion de crise et planification d'urgence si vous en disposez devront parvenir à l'attention de Madame MASSON, Bourgmestre, Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre ou via mail à : donatienne.desirant@wavre.be pour le **17/03/2023 à 12h00 au plus tard** (date du cachet de la Poste ou du courriel fera foi).

L'épreuve écrite se déroulera pendant la semaine du 20 mars 2023.

Seuls les 20 premiers dossiers complets et réceptionnés dans le temps imparti et correspondant le mieux aux critères du poste seront retenus.

Hôtel de Ville • 1300 Wavre • Tél. 010 23 03 11 • Fax 010 23 03 13 • info@wavre.be • www.wavre.be